



Congés payés pris obligé de décaler

Par **flavie5000_old**, le **28/07/2007** à **22:42**

j'ai posé mes vacances au 1er avril pour le 20 aout (je n'ai jamais eu de réponse de mon employeur) sachant que j'ai un enfant en IME qui est en vacances dans cette période là ,mon employeur m'a téléphoné la semaine dernière pour me dire qu'ils ne trouvaient pas de remplaçants et qu'il fallait que je décale d'une semaine sachant que je n'ai personne pour s'occuper de mon fils .Je n'ai pas de conventions et je suis sous le droit du travail .